

CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Pr François PAYE
Conventionné honoraires libres

Consultations :
le mardi de 8h30 à 13h

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation	65 à 150 €	CS : 23 € C3 : 60 €

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
HERNIE INGUINALE UNILATERALE	800 à 1200 €	LMMA017 : 201,87 €
CHOLECYSTECTOMIE COELIOSCOPIQUE	900 à 1200 €	HMFC004 : 272,29 €
REFLUX gastro-oesophagien / COELIOSCOPIE	1300 à 2300 €	LLMC004 : 374,05 €
LOBECTOMIE HEPATIQUE DROITE	3000 à 4000 €	HLFA005 : 967,58 €
DUODENOPANCREATECTOMIE céphalique	3500 à 4500 €	HNFA007 : 1021,74 €

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.